



## RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

### CHARTRE D'ENGAGEMENT

Institution de la République, banque centrale membre de l'Eurosystème, la Banque de France exerce un large éventail de missions au service de la collectivité. Ces missions relèvent de la stratégie monétaire, de la stabilité financière et des services à l'économie. À travers ses missions, la Banque de France participe au développement d'une économie équilibrée et soutenable en garantissant la confiance des citoyens dans la monnaie et les moyens de paiement, en veillant à la stabilité du secteur financier indispensable à la croissance économique, en contribuant au financement sain des entreprises, notamment les PME et en aidant les ménages surendettés ou exclus du système bancaire.

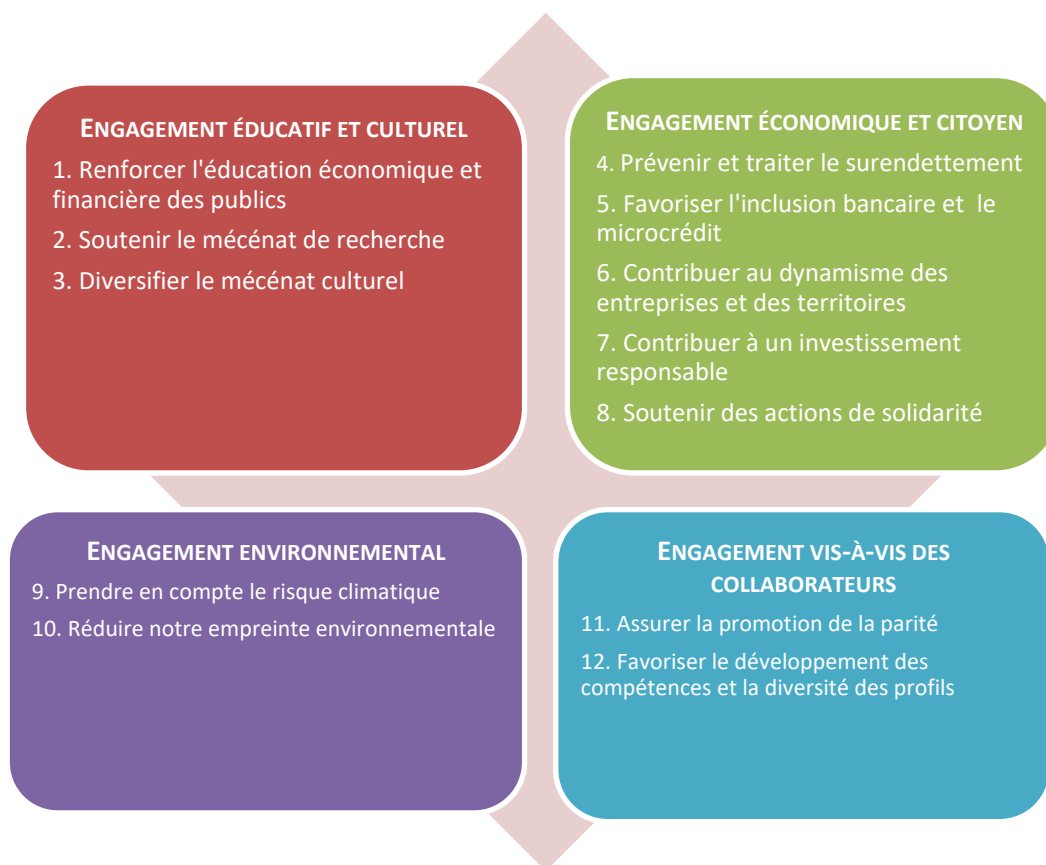
Nous nous devons d'exercer ces missions avec responsabilité et transparence. Mais nous considérons que notre responsabilité d'entreprise dans toutes ses dimensions – économique, sociale et environnementale – va au-delà de nos missions. Elle doit guider notre façon d'exercer au quotidien notre métier de banque centrale.

La Banque de France mène ainsi depuis de nombreuses années un engagement **éducatif et culturel**, notamment dans le domaine de l'éducation économique et financière de larges publics ou les actions de mécénat de recherche, culturel ou de solidarité. Elle veille à promouvoir l'**inclusion sociale** à travers des actions de prévention ou d'accompagnement à destination des populations les plus fragiles ou des jeunes et à faciliter un financement équilibré des entreprises quelle que soit leur taille, notamment les PME et les TPE. Elle entend assumer ses responsabilités **environnementales** en matière de transition énergétique. Elle se comporte en **employeur responsable** vis-à-vis de ses collaborateurs en veillant au respect de la diversité sous toutes ses formes, en favorisant la qualité de vie au travail, l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle et les relations intergénérationnelles. Elle s'attache à maintenir un dialogue social soutenu avec les partenaires sociaux.

La Banque de France se veut exemplaire dans ses pratiques internes et à l'égard de ses parties prenantes. En complément d'une éthique professionnelle reconnue, les règles déontologiques de la Banque de France se situent au plus haut niveau d'exigence au sein de l'Eurosystème. La probité, l'impartialité, le respect d'autrui, la loyauté, le respect du secret professionnel et du devoir de réserve attendus des agents, ainsi que les procédures destinées à éviter tout avantage indu ou conflit d'intérêts visent à maintenir la confiance du Public et des parties prenantes.

La RSE est une démarche qui oblige et impose de s'interroger en permanence sur ses actions et pratiques avec humilité et exigence. Consciente de sa responsabilité d'agir dans l'intérêt général, la Banque a choisi de **réaffirmer son engagement RSE au service de la société** et d'en faire un **objectif de son plan stratégique 2020** avec une gouvernance renforcée impliquant le Comité de direction et le Conseil général et ainsi que des sponsors de haut niveau, responsables de la mise en œuvre des orientations retenues.

Cette ambition est matérialisée par une stratégie RSE, déclinée autour de **4 engagements** et **12 actions prioritaires** :



Chacune de ces actions prioritaires est assortie d'un indicateur et d'un objectif pour pouvoir s'assurer du professionnalisme et de l'efficacité de notre engagement.

Créatrice de valeurs et de sens, la RSE mobilise l'ensemble des collaborateurs.

Elle est pour la Banque un levier de transformation de ses pratiques et de sa gouvernance, vecteur d'innovation et génératrice d'efficacité sur le long terme.

Le 9 septembre 2019  
François Villeroy de Galhau